



# Avec Vous



La LETTRE de MICHEL BILLOUT, sénateur de la SEINE-et-MARNE

[www.michelbillout.fr](http://www.michelbillout.fr)

Décembre 2009

Madame, Monsieur,  
cher-e collègue

J'ai le plaisir de vous adresser ma lettre dont le nouveau graphisme, je l'espère, vous rendra la lecture plus attrayante.

Depuis la précédente, mon implication au sein du Sénat s'est quelque peu modifiée. J'ai quitté la commission des affaires économiques pour la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Mon engagement pour la défense des droits de l'homme partout dans le monde s'y trouve ainsi conforté. C'est ainsi que je siège à la commission des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE). Néanmoins mes principaux domaines de réflexion et d'action qu'étaient l'énergie, les transports et les services publics demeurent. Ils sont au cœur de mon engagement en tant que vice-président de la commission des affaires européennes du Sénat. Je suis également vice-président du groupe de l'énergie.

Pour autant mon action en faveur de la Seine-et-Marne n'en pâtit pas, bien au contraire. Nombre de mes interventions vous le démontre régulièrement. J'ai, de plus, été élu président de l'Association Départementale des Elus Communistes et Républicains (ADECR 77) qui, comme mon équipe, peut vous apporter aide et conseils dans l'exercice de votre mandat.

Vous trouverez dans cette lettre matière à vous informer et à agir face aux attaques sans précédent contre nos services publics, l'organisation territoriale et la démocratie locale.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, cher-e collègue, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

**Michel Billout**

## Reforme

### des collectivités territoriales

## la démocratie de proximité en danger

**La réforme territoriale voulue par le gouvernement est scindée en cinq projets de loi, six si l'on y intègre celui du Grand Paris.**

Le premier est le projet de loi de finances pour 2010 qui entérine la disparition de la taxe professionnelle annoncée par Nicolas SARKOZY. Les cinq autres sont institutionnels. Le principal projet est connu dans sa version définitive, il reprend les principales propositions du rapport de la commission présidée par Edouard BALLADUR.

La deuxième loi comportera toutes les dispositions électorales de la réforme, avec notamment les modalités d'élection des conseillers territoriaux et des conseillers communautaires. Ces dispositions nécessiteront une loi organique, troisième loi.

Enfin, une dernière loi réduira à quatre ans le mandat des conseillers régionaux élus en 2010 et à trois ans le mandat des élus départementaux élus en 2011, afin de permettre la première élection des conseillers territoriaux en 2014.

Le tout, très complexe, forme une réforme territoriale dont la philosophie est cohérente. **Il s'agit d'une nouvelle étape, particulièrement inquiétante, du bouleversement de nos institutions**, de notre vie politique et démocratique. Elle est cohérente avec la Réforme Générale des Politiques Publiques, les attaques contre les services publics, l'asservissement des médias, la suppression du juge d'instruction, les atteintes aux libertés et aux droits de la personne.

Elle s'articule parfaitement avec l'assèchement des finances des collectivités locales par la très contestable suppression de la taxe professionnelle.

**Mesurons bien la gravité des dispositions prévues :**

**-Suppression progressive des communes et à terme de tous les départements :** suppression de plus de 100 000 élus de proximité. Regroupement autoritaire des communes en intercommunalité.

Transfert de compétences à la majorité simple. Incitation financière pour la transformation en «commune nouvelle» des intercommunalités.

Financements croisés quasiment interdits ce qui contraindra les collectivités à augmenter leur autofinancement de façon très importante. Compétence générale supprimée sauf pour les communes...qui n'auront plus les moyens de l'exercer.

**-Création de métropoles imposées d'en haut** qui vont dépouiller les départements et les régions de leurs moyens et de leurs compétences et pénaliser les zones rurales.

**-Éloignement des citoyens des lieux de décision.**

Création de conseillers territoriaux cumulant des pouvoirs rendant impossible leurs fonctions avec la proximité des citoyens et transformés en élus techniciens. Absence de moyens supplémentaires pour un exercice élargi de la citoyenneté.

**-Retour d'un État qui ne paye rien et commande tout.**

L'arbitraire est de retour avec la «Société d'Aménagement du Grand Paris », des préfets omnipotents, la «RGPP» qui réduit à peau de chagrin les services déconcentrés de l'État. Le monde associatif, sportif et culturel est en détresse financière.

**-Suppression de 50% des effectifs de la fonction publique territoriale** alors que ces agents



**Groupe Communiste Républicain Citoyen et des sénateurs du Parti de Gauche**

**Une voix différente au Sénat**



## Education, santé, emploi

**Collège de L'Arche-Guédon de Torcy** : en mai 2009, Michel Billout intervient auprès du recteur d'académie contre la baisse de moyens annoncés pour la rentrée de septembre.

**Avenir du site de l'Hôpital de Lagny** : Michel Billout est intervenu le 24 juillet auprès du directeur de l'agence régionale d'hospitalisation. Ce dernier l'a reçu avec une délégation d'élus et de représentants du comité de défense de l'hôpital de Lagny le 29 septembre 2009.

**Menaces sur les emplois de l'entreprise RIOGLASS** : Le 20 juillet 2009, Michel Billout et Daniel Brunel, Vice Président du Conseil Régional d'Ile-de-France sont intervenus sur le dossier RIOGLAS auprès du Préfet de Seine-et-Marne afin de lui demander un moratoire sur les 95 licenciements annoncés.

## Interventions en séance ...

-Contre la **libéralisation des transports ferroviaires** (mars).

-Contre le projet de loi HADOPI (mai).

-Contre la loi Bachelot sur l'hôpital. A partir d'exemples seine-et-marnais, le sénateur a présenté les conséquences néfastes conséquences néfastes de la stricte rentabilité financière imposée à l'hôpital public (mai).

-Contre la loi sur le travail du dimanche (juillet).

-Sur la ratification du traité de Lisbonne, véritable parodie de démocratie (octobre).

-Sur la situation de la Bulgarie et de la Roumanie dans le cadre du débat sur le suivi des positions européennes du Sénat (octobre).

-Sur le Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la république de l'Inde pour le développement des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (octobre).

-Contre le changement de statut de la Poste (novembre).

## ... la démocratie de proximité en danger (suite)

sont les acteurs irremplaçables des services publics de proximité, alors que les collectivités sont des amortisseurs des désastres sociaux provoqués par la crise. C'est un boulevard pour la privatisation des services publics, « leur externalisation ».

### A l'inverse de ces régressions considérables, les élus communistes proposent :

- **plus de démocratie locale** : Priorité à plus de pouvoirs aux citoyens et au vivre ensemble.
- **Plus de moyens pour satisfaire les droits humains** et plus de justice sociale.
- **Sortir de l'asphyxie financière** par des moyens financiers solidaires et une fiscalité modernisée et progressive responsabilisant la sphère de l'économie et de la finance.
- **Encourager les collectivités à promouvoir** un nouveau mode de développement, une écologie populaire.
- **Mettre au coeur des politiques locales** des mutualisations, des partenariats, des coopérations, un aménagement du territoire fondé sur la solidarité, affirmant le besoin d'un développement harmonieux de la ruralité complémentaire d'une construction urbaine, économe en ressources naturelles, imprimant un nouveau type de développement à tous les territoires.
- **Plus de services publics** par un plan de reconquête, de développement, d'amélioration et de financement, de création des services publics.

A l'inverse des élus de l'UMP qui tentent de minimiser la portée de cette réforme, les sénateurs communistes n'épargneront aucun effort et s'engageront de toutes leurs forces pour que le dernier mot revienne aux citoyens, notamment par l'organisation d'un référendum sur la réforme des collectivités territoriales. Ils appellent l'ensemble des élus attachés au respect

du suffrage universel à exprimer leur refus de laisser mettre en lambeaux la démocratie, en votant dans leurs collectivités respectives des délibérations, des vœux, des appels citoyens.

### Pour le respect de la décentralisation et de la démocratie locale

Loin d'être opposé par principe à une certaine idée du Grand Paris, **Michel Billout a participé aux premiers travaux de la commission Carez** chargée de trouver des financements pour le développement des transports. Le travail avait permis d'aboutir à des propositions intéressantes (augmentation du versement transport, rôle du STIF et du FARIF, éco-taxe poids-lourd...). **Mais l'annonce par le gouvernement du projet de loi du Grand Paris allant à l'encontre des conclusions du rapport d'étape** de la commission remis au Premier Ministre en août dernier annonçait **une instrumentalisation du travail des parlementaires** de cette commission. Alors que celle-ci préconisait un financement et une gestion des divers projets par la Région Ile-de-France, le dispositif gouvernemental prévoit de créer La Société d'Aménagement du Grand Paris, chargée de la création, de l'aménagement et du financement des nouvelles structures.

**Cet établissement géré par l'État se substituera aux collectivités territoriales** dans leurs politiques d'aménagement du territoire.

**La création et la mission de cette société sont en totale contradiction** avec les lois de la décentralisation et la démocratie locale.

Pour ces raisons, **Michel Billout et son collègue député Pierre Gosnat ont décidé de quitter la commission Carez.**



### Taxe professionnelle, une proposition alternative

A l'inverse des choix gouvernementaux, **il faut engager une réforme en profondeur de la fiscalité des entreprises** pour l'adapter aux évolutions de l'économie et notamment à la domination croissante de la sphère financière. C'est pourquoi, avec ses collègues élus communistes et républicains, **Michel Billout soutient la proposition** d'une nouvelle taxe économique en remplacement de la taxe professionnelle assise en partie sur les actifs financiers des entreprises, lesquels représentent aujourd'hui près de 4 800 milliards d'euros selon l'INSEE. **En les taxant à**

**un taux de 0,5%, les habitants des départements urbains et ruraux** pourraient bénéficier, pour la satisfaction de leurs besoins sociaux, d'un produit correspondant à **400 euros par habitant.**

Le produit de cette taxe pourrait d'une part, participer à une véritable **relance de l'économie** et à la satisfaction des besoins nouveaux des populations et d'autre part abonder **un fonds de péréquation** propre à pallier des inégalités territoriales aujourd'hui criantes dans notre société.



## Les citoyens refusent une privatisation déguisée

Les élus locaux sont particulièrement conscients du rôle que joue le service public postal en terme de proximité, d'égalité entre les citoyens et d'aménagement d'un territoire à visage humain. Ils sont souvent au premier rang pour défendre La Poste.

**De nombreuses décisions ont, en effet, déjà orchestré sa dégradation :** fermetures de bureaux, de guichets, diminution des horaires d'ouverture, hausse des tarifs, retards dans la distribution en particulier dans les zones rurales, explosion de la précarité pour le personnel, utilisation de l'argent de la Banque postale à des fins de spéculation et de rentabilité financière à court terme.

**Avec le projet de loi relatif au changement de statut de La Poste c'est un nouveau pas vers sa privatisation qui est engagé.**

Le Sénat en a débattu du lundi 2 jusqu'à la nuit du lundi 9 novembre. Pendant toute cette semaine, la Droite clairsemée, face à une gauche très mobilisée, n'a cessé de répéter que la privatisation de La Poste n'était pas le but recherché.



La transformation de la Poste en société anonyme, qui n'est pas une obligation de la commission de Bruxelles, ne peut avoir d'autre objectif que **sa privatisation à venir**. Cette analyse ne résulte pas d'une quelconque certitude idéologique. Elle est le fruit de l'expérience des privatisations des services publics nationaux majeurs comme France Telecom, EDF, GDF...

### Les logiques de rentabilité privilégiées

En laissant la part belle aux intérêts privés, les activités jugées peu rentables sont progressivement remises en cause. Ainsi la péréquation tarifaire devrait être abandonnée nécessitant l'augmentation du prix du timbre et la suppression des petits bureaux de poste existant



encore en milieu rural. La rentabilité des missions de service public est pourtant sociale avant d'être financière. **Enfin, quel serait l'avantage pour nos populations que la Poste conquiert des parts de marché chez nos amis européens** sinon de délaissier un peu plus encore le service rendu dans nos villes et nos campagnes ? L'acquisition à l'international est synonyme d'endettement, de suppressions d'emplois, de conditions de travail dégradées. **La Poste doit-elle suivre ce chemin ?**

### Le financement du service public évincé

Durant les débats, le gouvernement a voulu faire croire que la mission d'aménagement du territoire, assumée par la Poste, sera assurée par une exonération de la taxe professionnelle dont bénéficie la Poste; lorsque l'on connaît l'avenir que le gouvernement prépare à cette taxe, nous avons les plus profondes craintes sur la bonne exécution de cette mission fondamentale.

### La mobilisation citoyenne se poursuit

Les Français, et parmi eux les Seine-et-Marnais, sont attachés à l'idée du service public. Ils l'ont d'ailleurs exprimé massivement lors de la votation citoyenne le 3 octobre dernier où plus de 2 millions d'électeurs ont dit « NON » au changement de statut de la Poste et à sa privatisation. **Michel Billout et ses collègues du groupe CRC/SPG** réclament toujours un référendum national pour que les Français puissent s'exprimer sur l'avenir à donner à La Poste. Certes les Sénateurs de droite et du centre ont voté le projet de loi, mais la mobilisation continue, l'Assemblée nationale devant se prononcer à son tour à partir du 15 décembre.

### Le conflit israélo-palestinien

«La seule solution réside dans le dialogue en vue de l'instauration de deux Etats indépendants vivant côte à côte (dans les frontières de 1967), qui établirait enfin les conditions d'une paix juste et durable et la sécurité de deux peuples meurtris par des années de guerre.» C'est par ces termes, à la tribune de l'OSCE à Athènes en octobre 2009, que Michel Billout a souligné l'importance d'une solution raisonnable au Proche-Orient, après avoir fermement condamné, au Sénat, l'intervention d'Israël à Gaza en janvier et la poursuite de la colonisation. Avec une délégation d'élus communistes, il avait déjà tissé en avril des liens sur place avec les partisans de la paix. Il avait aussi rendu visite aux parents du **jeune franco-palestinien Salah Hamouri**, prisonnier en Israël depuis mars 2005, **qu'il a rencontré personnellement le 22 novembre dans sa prison.**



### La situation des Roms en Europe

Plus grande minorité ethnique transnationale de l'Union européenne, les 10 à 12 millions de Roms vivent dans des conditions extrêmement difficiles et précaires, aux marges de la société. Devant l'Assemblée parlementaire de l'OSCE à Vilnius en juin 2009, Michel Billout s'est indigné de leur sort en Europe et a préconisé une résolution globale de ce problème : «A toutes les échelles, de la commune à la zone OSCE, en passant par l'Union européenne, nous devons contribuer à des avancées concrètes dans le sens d'un **accueil digne de ces populations sur nos territoires**, qui peuvent être couplées à des actions de coopération décentralisée visant à **améliorer leurs conditions de vie dans les pays d'origine.**»

### La sécurité énergétique

Face à la croissance de la demande mondiale en énergie combinée à la raréfaction des matières premières, le monde s'engage sur la voie d'une **crise énergétique**. Sur ce problème complexe, Michel Billout n'a eu de cesse de rappeler, au Sénat comme à l'OSCE, l'impérieuse nécessité d'une maîtrise 100% publique du secteur énergétique : «**L'énergie n'est pas un bien comme les autres : elle n'est pas seulement fondamentale pour le fonctionnement de nos économies, elle est également indispensable dans la vie quotidienne de chacun d'entre nous. Dans ces conditions, nous ne pouvons laisser ce secteur à la seule "main invisible" du marché. Je plaide donc en faveur de la maîtrise publique de ce secteur, basée sur la coopération industrielle et non plus sur la concurrence.**»



# A l'international comme dans le département



Du 10 au 15 avril 2009, Michel Billout participe à une délégation de 90 élus en Palestine



Représentant la France au sein de l'assemblée parlementaire de l'OSCE



2 novembre 2008 : visite de la Snecma, suivie d'une question orale au gouvernement le 17 novembre.



1er Mai 2009 : son engagement pour le Front de gauche



29 avril 2009 : visite du Sénat du Conseil municipal des enfants de Roissy-en-Brie



3 octobre 2009 à Nangis : votation citoyenne sur l'avenir de la Poste



21 mars 2009 : débat avec Jacques Gaillot, à l'initiative d'associations chrétiennes, contre les exclusions



13 juin 2009 : inauguration du médiabus de Mitry Mory.

## Questions au gouvernement

**-Maintien de l'activité aéronautique** en Seine-et-Marne : le 17 novembre 2008, le sénateur attire l'attention du gouvernement sur la situation de l'entreprise Hispano-Suiza.

**-Desserte de la plate-forme de Roissy** : le 13 janvier 2009, Michel Billout attire l'attention du Ministre sur les difficultés de vie quotidienne des **125 000 salariés** de la plate-forme aéroportuaire de Roissy et sur la nécessité d'élaborer un plan d'urgence en matière de transports en commun pour l'accès aux différentes entreprises du pôle de Roissy-en-France et de ses alentours.

**-Avenir du site industriel WABCO**. Après avoir rencontré les syndicats et la direction de l'entreprise Wabco le 26 janvier dernier, Michel Billout a interrogé le gouvernement au Sénat le mardi 3 mars 2009 sur l'avenir de cette entreprise.

**-Pertinence économique et environnementale du transfert du SETRA** à Sourdon. (juin 2009)

**-Disparité des effectifs de forces de police en Seine-et-Marne** : la question sera posée au ministre le 15 décembre prochain (en direct sur [www.senat.fr](http://www.senat.fr))

## Crédits d'action parlementaire

Michel Billout a utilisé les 100 000 euros de réserve parlementaire qui lui ont été attribués en 2009 pour cofinancer des projets d'investissements de **6 communes** seine-et-marnaises :

-aménagement du parvis d'une **salle des fêtes**,

-création d'un **espace multisports** pour des jeunes,

-travaux d'extension d'une **école élémentaire**, d'une **école maternelle**, construction d'un **restaurant scolaire**, de **deux classes primaires**, d'une **cour de récréation**,

-rénovation d'un **pôle gare**.

## Contact

**Michel Billout**  
15 rue de Vaugirard - 75291 Paris cedex 06  
par tél au 01 42 34 28 33  
par fax au 01 42 34 43 31  
par courriel : [m.billout@senat.fr](mailto:m.billout@senat.fr)

## Assistants Parlementaires :

Dimitri Bandini, Eric Defouilhoux

Téléphone du Sénat : 01 42 34 28 33

Permanence de Roissy-en-Brie : 01 64 43 15 33